

1. Obligations

Le règlement européen 995/2010 impose trois principales obligations pour les opérateurs qui mettent du bois et des produits dérivés du bois pour la première fois sur le marché :

- Il interdit la mise sur le marché de l'UE, pour la première fois, du bois récoltés illégalement et des produits dérivés de ce bois ;
- Il contraint les opérateurs de l'UE qui mettent des produits dérivés sur le marché de l'UE pour la première fois de mettre à place un système de diligence raisonnée ;
- Il impose de tenir des registres des fournisseurs et des clients afin de faciliter la traçabilité des produits du bois.

2. Système de Diligence Raisonnée

Polyrey a mis en place un système « diligence raisonnée » par le biais de ses chaînes de contrôle FSC et PEFC et s'engage ainsi à minimiser le risque de mettre du bois récolté illégalement, ou des produits dérivés de ces bois, sur le marché de l'UE. Ce système de diligence est parfaitement intégré dans nos systèmes de management ISO 9001 et ISO 14001. Il est basé sur :

- L'information : Polyrey demande à ses fournisseurs l'accès aux informations sur les bois, pays de la récolte, espèces, quantité, coordonnées du fournisseur et conformité avec la législation nationale.

Les matières premières utilisées proviennent de pays de l'Union Européenne ainsi que des USA, du Canada, du Brésil ou du Chili. Les essences utilisées dans les papiers sont essentiellement de l'eucalyptus, du peuplier, du chêne ou du pin.

- L'évaluation des risques : Polyrey évalue le risque d'introduction de bois récolté illégalement ou des produits dérivés de ces bois comme négligeable. Tous nos fournisseurs sont certifiés FSC ou PEFC et fournissent une auto-déclaration.
- L'atténuation des risques : Si l'évaluation des risques montrait qu'il y a un risque que du bois illégal entre dans la chaîne d'approvisionnement, Polyrey s'engage à réaliser des vérifications auprès du fournisseur pour atténuer les risques.

Polyrey s'engage à fournir à ses clients tout renseignement sur les origines des papiers utilisés dans la fabrication de ses HPL, compact et panneaux sur support bois sur simple demande comprenant le type de produits et le décor.


Polyrey SAS au capital social de 20 033 071 €
750 route de Bergerac - 709 806 624
24150 BANEUIL N° TVA CEE : FR 30 709 806 624
Siret 709 806 624 00033

Eric Durin
Responsable Qualité France

1. Obligations

The European Regulation 995/2010 gives three key obligations for operators who place timber and timber products on the market:

- It prohibits the placing on the EU market for the first time of illegally harvested timber and products derived from such timber ;
- It requires EU traders who place timber products on the EU market for the first time to exercise due diligence ;
- It's required to keep records of their suppliers and customers to facilitate the traceability of timber products.

2. Due Diligence System

Polyrey implemented a 'due diligence' system through its FSC and PEFC Chains of custody so as to minimize the risk of placing illegally harvested timber, or timber products containing illegally harvested timber, on the EU market. Polyrey is also certified ISO 9001 and ISO 14001. This due diligence system is based on:

- Information: Polyrey asks his suppliers the right to access to information describing the timber and timber products, country of harvest, species, quantity, details of the supplier and information on compliance with national legislation.

Polyrey uses wood from European Union, USA, Canada, Brazil or Chile. The main species used are the populus, eucalyptus, pinus and picea.

- Risk assessment: Polyrey assesses the risk of placing illegally harvested timber, or timber products containing illegally harvested timber as very low. All our suppliers are FSC certified or PEFC certified and provide a self-declaration.
- Risk mitigation: If the risk assessment shows that there is a risk of illegal timber in the supply chain Polyrey would require additional information and verification from the supplier to minimize the risk.

When required by its customers, Polyrey will provide information describing the timber and timber products, country of harvest, species, quantity, details of the supplier and information on compliance with national legislation.



Eric Durin
Quality Leader France